



# DÉCLARATION LIMINAIRE DE L'UNSA ÉDUCATION

CSA / CDEN DU JEUDI 5 SEPTEMBRE 2024

Monsieur le Préfet, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, Madame la Vice-présidente en charge de l'éducation, Mesdames et Messieurs les membres du CDEN des Pyrénées-Atlantiques,

L'Unsa Éducation tient à commencer par **souhaiter une bonne rentrée ainsi qu'une excellente année scolaire** à l'ensemble des personnels des écoles, collèges et lycées, mais aussi à tous les personnels administratifs des établissements et services, aux élus et à l'ensemble de nos partenaires qui œuvrent au quotidien pour le service public d'éducation. Nous tenons à adresser une pensée particulière à la communauté éducative de l'école de Saint-Castin.

Le gouvernement démissionnaire a été désavoué dans les urnes au début de l'été ; pourtant, les dirigeants politiques sont nombreux à trouver des prétextes pour ne pas agir, au lieu de chercher à répondre aux défis de notre société. Dans ses différents domaines d'action, **l'Unsa Éducation s'engage** pour bâtir un avenir apaisé, plus juste, plus solidaire, plus humaniste et plus écologique. Plus que jamais, il est **indispensable de défendre et de promouvoir les services publics**, garants de notre bien commun et de l'intérêt général.

Pour en revenir à l'ordre du jour de ce CDEN, l'Unsa Éducation estime que plusieurs situations doivent être regardées avec attention lors de ces **ajustements de rentrée**. Si les moyens d'enseignement restant devraient permettre d'ouvrir dans plusieurs écoles, nous devons nous accorder pour prendre en compte les cas particuliers quand ils sont nécessaires, tout en étant **responsables quant aux choix effectués**. Après lecture des documents de travail relatifs aux propositions d'ouvertures et de fermetures en cette rentrée, et des remontées de nos collègues, nous constatons que des écoles ont encore des effectifs chargés au-delà de 25 élèves par classe : Lahourcade, Monein élémentaire, Guéthary, Larrebat maternelle à Anglet, Aressy, Briand maternelle à Bayonne, Nay maternelle.

Notre fédération soutient l'enseignement des langues régionales, mais l'ouverture d'un nouveau site bilingue découle d'un processus long et nécessaire, qui vise à garantir la meilleure adéquation possible entre les souhaits d'une communauté éducative et les moyens de l'Éducation nationale. Une collectivité ne peut pas décider seule d'inscrire des élèves en langue régionale, et forcer la main de l'Éducation nationale que vous représentez. À l'inverse, sur les quatre lieux potentiellement identifiés pour accueillir un nouveau site bilingue en occitan pour cette rentrée, aucun n'a abouti, malgré la volonté des municipalités ou des familles. C'est pourquoi, en ce qui concerne l'école du Prissé à Bayonne, l'Unsa Éducation vous demande de ne pas ouvrir de filière en basque cette année sur cet établissement qui n'avait pas été désigné comme devenant un nouveau site bilingue. Il est indispensable de **veiller à l'équité en termes d'enseignement des langues régionales sur l'ensemble de notre territoire**.

Pour donner à l'École les moyens de fonctionner de manière optimale pour toutes et tous, l'Unsa Éducation souhaite évoquer **trois directions à suivre absolument en cette rentrée 2024** : agir pour le bien-être des personnels, mettre un terme au choc des savoirs, et cesser le financement des établissements privés.

Tout d'abord, des défis majeurs sont à relever pour notre système éducatif et pour la formation des jeunes. Les propositions de l'Unsa Éducation pour **construire une réponse éducative à la hauteur des enjeux** de notre société et de son avenir sont multiples, mais elles passent toutes par un **axe transversal qui est primordial : le bien-être des personnels**. Il s'agit d'une condition *sine qua non* pour assurer le bien-être des élèves et la réussite de chacun d'entre eux. Les personnels ne tolèrent plus de recevoir des convocations au dernier moment pour des sessions de travail ayant lieu en dehors de leurs heures de service, et qui ne sont même pas comptabilisées (comme lors d'une visio pour les évaluations nationales pendant les vacances, qui a été reportée à cause d'un problème technique). Ils n'ont pas non plus à utiliser leur véhicule personnel pour aller chercher des livrets d'évaluations nationales et outrepasser leurs missions. Ils ne supportent plus les affectations tardives qui ont de lourdes conséquences sur leur vie professionnelle et sur leur vie personnelle.

Par ailleurs, il faut **mettre un terme aux orientations conservatrices et injustes du « choc des savoirs »**, qui sont largement rejetées par les professionnels de l'éducation. En effet, le bilan des politiques éducatives menées sous les mandats d'Emmanuel Macron est sans équivoque. L'adhésion aux choix politiques a perdu 20 points en 7 ans ; ils sont aujourd'hui rejetés à 87 %. Le désaveu est manifeste. Si notre système éducatif tient, et si la rentrée est « techniquement réussie » selon la formule consacrée, c'est bien grâce à l'engagement de nos collègues qu'il faut reconnaître et respecter.

Enfin, nous souhaitons rappeler notre demande de voir **cesser le financement de l'enseignement privé. L'ampleur du phénomène** n'avait jamais été quantifiée, mais c'est désormais le cas : un article de Médiapart précise en effet que les établissements catholiques ont bénéficié de 1,2 milliard d'euros de financement public supplémentaire entre 2016 et 2023, permettant d'améliorer le bâti scolaire ou de renforcer les aides sociales. Paradoxalement, ces subventions bénéficient à de nombreux établissements déjà huppés et attractifs. Alors qu'une enquête administrative vise un établissement privé de notre département pour lequel le financement avait été suspendu lors d'un précédent CDEN, **il faut avoir le courage politique de réguler l'argent public versé aux établissements privés, avant de rendre concrète la formule toujours aussi pertinente : « école publique, argent public ; école privée, argent privé »**.

En conclusion, pour l'Unsa Éducation, l'École doit être une priorité du prochain gouvernement : **il est urgent d'œuvrer au travers d'une politique éducative nouvelle, qui garantisse un service public d'éducation de qualité, dans l'intérêt des personnels et des élèves**.

Nous vous remercions pour votre écoute.